

## Thémis, un centre de synergies ?

Vendredi 19 avril 2024 - N°475



par Georges de Certaines - Délégué Général des P.P

**S**elon le communiqué publié par France Galop comme par ce qui a pu nous en être raconté par nos représentants, le Comité de France Galop du mois de mars a été l'occasion d'une présentation d'un important plan d'investissements pour une refonte complète du plan informatique de France Galop. Un plan qui -supérieur à 10 millions d'euros – a fait l'objet d'un vote tout à fait favorable à l'issue d'une série de questions de la part des membres du Comité. Si pour la plupart d'entre eux, l'approbation du plan semblait naturelle, beaucoup d'intervenants se sont exprimés pour dire leur surprise qu'un investissement de cette nature ne soit pas mené en commun avec le Trot, voire même avec le PMU, c'est-à-dire les trois principaux co-occupants de l'immeuble parisien Thémis.

Lors de l'acquisition de cet immeuble moderne parisien destiné à abriter les 3 sièges des 3 structures, le discours avait été assez clair : il permettrait de mettre en place des synergies, de générer des économies, de mettre en commun des plans de développement.

### L'informatique aurait été la première pierre idéale de cette mise en commun

Lors de la mandature précédente, lorsque le sujet Thémis avait été mis en débat devant le Comité (évitant alors soigneusement le moindre vote) nos représentants avaient largement souligné la nécessité d'un regroupement des équipes à la condition qu'il débouche sur une mise en commun de moyens. On parlait à l'époque, sans entrer dans les détails, des fonctions « supports », comptabilité, achats, gestion des ressources humaines, et bien sûr informatique. Nous nous étions déjà étonné qu'alors que la décision d'emménager ensemble était prise, on remplaçait à France Galop, poste pour poste, les collaborateurs sur le départ y compris dans de tels services.

On pouvait alors espérer que les choses changeraient dès lors que les équipes seraient effectivement ensemble au sein du même site. Le plan de refonte de l'informatique était l'occasion parfaite, il est devenu l'acte manqué de cette année 2024, le premier symbole d'un regroupement mal géré. Le Galop et le Trot ont sans aucun doute de nombreuses missions similaires : le programme, le calendrier, la gestion des comptes, le suivi de la distribution des allocations et des primes, le juridique, ainsi que les missions très classiques financières ou relatives aux ressources humaines, harmonisation des obligations vaccinales... Était-il donc si compliqué de bâtir ensemble un cahier des charges et d'imaginer des prestataires identiques pour le mettre en œuvre. On me répond à cela que les choix de l'architecture informatique du Trot diffèrent de ceux du Galop. C'est bien ce que j'ai compris : nous sommes

incapables de nous entendre dès lors qu'il faut trancher ! Si je comprends que le PMU, dont le système informatique constitue l'ossature même de son activité, reste à part du dispositif, j'ai du mal à admettre que d'étages à étages de l'immeuble Thémis coexistent alors 3 informatiques différentes, des fournisseurs différents (avec les coûts associés), des services de maintenance différents...

## Un électrochoc pour imposer la restructuration

J'ai bien conscience que les regroupements d'entreprises sont souvent difficiles. On se heurte à des cultures différentes, à des historiques qui parfois s'opposent, à des organigrammes séparés qui ne facilitent pas les mises en commun. Chaque collaborateur regarde son homologue d'en face avec circonspection, parfois inquiétude, craignant éventuellement pour la pérennité de son poste ou même du service tout entier qu'il dirige. Il se dit ainsi qu'après plusieurs décennies le regroupement de Peugeot et de Citroën n'a pas complètement vaincu le distinguo entre ceux qui viennent d'une marque et ceux qui viennent de l'autre.

Un électrochoc est donc nécessaire. Il est même indispensable au regard des chiffres annoncés par le PMU depuis le début de cette année. Il y a urgence à garantir une évolution favorable des recettes des sociétés, de nos allocations, qui plus est dans une période d'inflation marquée. En discutant avec ceux qui nous représentent depuis longtemps dans les instances je perçois ce qui devrait être le rôle déterminant de nos tutelles (celle de l'Agriculture comme celle du Budget) qui assistent au Comité et au Conseil d'Administration et qui valident les principales délibérations, à fortiori lorsqu'elles engagent de tels budgets. Je ne peux que partager la

surprise de ceux qui estiment que la tutelle aurait été dans son rôle en exigeant une mise en commun de cet investissement.

## Et demain

Au-delà du dossier « informatique », quelles sont les perspectives que nous – acteurs des courses – peuvent attendre de l'effet « Thémis » ? J'avais lu une interview d'Édouard de Rothschild qui mettait en exergue la proximité de son bureau aujourd'hui occupé par Guillaume de Saint Seine et celui de Jean Pierre Barjon, le numéro 1 du Trot. Cette proximité doit dépasser l'anecdote de la localisation géographique. Nos présidents se parlent, tant mieux. Il faut donc que cela débouche sur du concret. C'est en actant ensemble l'achat de Thémis qu'on aurait dû lister les points de convergence, les économies de personnel possibles, les synergies envisageables. A la lumière de ce premier épisode, on a l'impression que ce n'est pas le cas. Dans mon précédent grain de sel j'avais évoqué l'absence d'intelligence d'idées entre les deux sociétés mères. Ces dernières annonces m'ont malheureusement donné raison.

Il faut donc que les présidents des deux sociétés-mères s'entendent sur un plan de mise en commun de moyens, un plan hautement stratégique sans lequel l'intérêt d'avoir un siège et un immeuble commun perd l'essentiel de sa valeur. En somme notre question est très simple : Quels sont les moyens que vous souhaitez mutualiser et sous quel délai ?

Partagez avec nous vos avis, vos idées, vos critiques en nous écrivant à [associationpp@yahoo.fr](mailto:associationpp@yahoo.fr)